L'ABEILLE.

PAR BULLIT, BULLEN & MAGNI
NO. 31, RUE DE CHARTRES

CONDITIONS:

ABONNEMENT

Douze piastres par an, pour la feuille, payable d'avance pour l'année ; dix piastres pour la feuille destinée pour la campagne et publiée trois fois par semaine, payables d'avance pour six mois. Il ne paraît le 25 avril de chaque année, demeurant dans la rue Champs-Elysées, entre Urquhart et Girod. Il a cet porte tout son linge avec lui. La récompense ci-dessus sera donnée à celui qui le conduira chez sa maîtresse ou dans une autre maison d'en bas.

M. DUPIERRIS, chemin de fer,
rue Ste Anne, no. 54.

28 jan

AVIS.—L'HOTEL ST. LOUIS est maintenant ouvert pour la réception du public. Les appartements sont été meublés avec beaucoup de soin, et disposés de manière à satisfaire tous les désirs. On peut y avoir des chambres, ou des chambres et salons, avec ou sans la table. Le bar sera toujours bien et celle du restaurant sous la direction de M. C. Lavaud

S'adresser à M. A. WILLOZ, Directeur de l'Hôtel
dec 17

LES soussignés, agentslans cette ville pour la Banque de l'Union du Mississipi, en référant à la circulaire ci-après, donnent avis qu'ils sont prêts à recevoir du coton pour le compte de la dite banque, et se tiendront les mêmes dispositions pour mettre les habitans à même d'obtenir l'avance qui y est stipulée.

RICKER, HADLEY, DAVIS & Co,
36, rue du Camp.

21 déc

BANQUE DE L'UNION DU MISSISSIPI.
Jackson, 19 novembre 1838.

Monsieur,

Les directeurs de cette institution étant d'opinion que la récolte de coton dans cet état sera moindre que l'ordinaire et que les habitans voudront suspendre la vente de leur récolte jusqu'à ce que ce déficit soit connu, proposent de faire une avance de soixante piastres sur chaque balle de bon coton vendable pesant 300 livres, et délivrées aux agents de cette banque, qui seront nommés dans les lieux d'embarquement, tels que au Natchez à Vicksburg, Grand Gulf, Rodney, Manchester, Tehula, Saturtia, Marion, Greenwood, Greenada, Columbus et ville de Mississipi. Les propriétaires devront délivrer à cette banque leurs reçus dûment agents, avec la marque, le numéro et le poids de chaque balle, ainsi qu'un billet payable à 12 mois de date portant deux bonnes sécurités au plus, pour être soumis à la direction afin d'obtenir la dite avance.

Le coton devra être expédié à Liverpool, ou à tel autre marché désigné par la personne qui le délivrera, à ses risques et frais, et sera vendu pour compte de cette banque. Les produits, ainsi que le change, tant de l'étranger que du pays devront être débités à son compte et le cours du change du pays sera établi sur le cours de la place au moment que le montant des ventes aura été reçu.

Je suis respectueusement &c.
(Signé) W. P. GRAYSON,
caissier.

20 dec—1f

CRILLES DE CUISINE : PATENTÉES DE PIERCE.—Le soussigné vient de recevoir au No. 57, rue du Canal quelques grilles comme ci-dessus. Pour l'économie, la facilité et la commodité, ces gril les surpassent toutes celles qui ont été inventés jusqu'à ce jour. Elles sont garanties donner satisfaction et dans le cas contraire elles seront déplacées sans vacun frais aux acquéreurs.

GEORGE PIERCE, Agent.
57, rue du Canal.

Le soussigné prend la permission de référer aux Messieurs suivants qui en ont fait usage pendant l'année dernière.

MM. Charles Harrod, Col. Wm. Christie,
" Sam. A. Peters, Benj. Story,
" William Brand, Henry Fayette,
" J. W. Breedlove, Esq. W. A. Gasquet,
" J. H. Leverich, A. S. Buckner.

13 a

DENTISTE—Changement de domicile—Le Dr Duperron Dentiste vient de transporter son domicile, rue Bourbon no. 58, entre Dumaine et St Philippe, où on pourra le consulter de 8 à 4 heures.

16 a

DEMEURE AGREABLE D'ETE—MAISON EST PASCAGOULA.

LE soussigné est heureux d'annoncer qu'il ouvrir cette maison favorite et élégante ci-dessus, pour la réception du public le 15 mai.

Ce superbe établissement, situé dans un bel endroit de la Baie Pascagoula, offre une agréable retraite pour l'été, réunissant tout ce que l'on peut désirer sous le rapport de la salubrité et de l'amusement. Des senteliers et grenouilles de pêche seront à la disposition des visiteurs qui désireront faire la pêche; il y a aussi des billards et *ten pin alleys*. La chambre de bal sinsi que les musiciens seront toujours prêts et l'on donnera des bals réguliers pendant la saison.

M. Chas. W. Edwards, bien connu des citoyens de la Nouvelle Orléans et de la Mobile est engagé pour diriger cet établissement, et les bateaux à vapeur du lac touchent tous les jours au quai pendant leur départ pour et entre ces deux villes. Des cuisiniers expérimentés sont attachés à cet Hotel et il sera toujours approvisionné de poisson et huitres ainsi que des autres friandises du lac. La glacière sera constamment pour vue de glace. La tente et les mets de sa table ne seront point surpassé par les hôtels de la ville ou les autres forts et les vins seront choisis par des connaisseurs. Il ne se trouve point d'endroit sur le lac aussi commode pour les bains que l'Est Pascagoula, l'eau y est plus salée et plus pure que partout ailleurs. Le propriétaire espère par ses efforts mériter un part des établissement du public et méritier l'encouragement du public.

15 m—1st juin S. C. FISHER.

SANGSUES!!

80000 SANGSUES de choix, Hongroises grosses, Espagnoles et Françaises, à vendre depuis 6 1/4 cents jusqu'à 25 cents la pièce à l'entrepôt général, rue du Quarter, No. 26, entre Condé et Vieille Levée.

L'entrepôt en sera toujours fourni, et les prix ne varieront jamais.

Fabrique de sirops, liqueurs et vins fins de tous les pays. 11 m

MARRONNAGES.

AVIS.—Détenu à la Geole de St. Jean Baptiste le nègre nommé SAM, disant appartenir à Harrit de la Nelle. Orléans. Il déclare que son maître est maçon. Il a une plaie sous la semelle du pied gauche. Le propriétaire est prié de le retirer en se conformant à la loi.

A. LUMINAIS, Shérif.
Paroisse St. Jean Baptiste 20 mai 23 m

AVIS—Détenu à la Geole de St. Jean Baptiste le nègre MARIE LOUISE, appartenant à Mr. Emile Démécourt de la Nelle. Orléans. Le propriétaire est prié de la retirer en se conformant à la loi.

A. LUMINAIS, Shérif.
Paroisse St Jn Baptiste 20 mai 23 m

$50 DE RECOMPENSE—Parti marron de la boulangerie de Duquin frères, le 13 mai le nègre FIELD, âgé de 25 ans, taille 5 pieds 4 pouces, ne parlant qu'anglais, les jambes bancales, la figure plus que la couleur, le cheveu très épaisse. Il a coupé un habit de drap noir presque neuf et environ $200 presque tout en or.

23m1 DAGUIN BROTHERS.

DIX PIASTRES DE RECOMPENSE.—Parti marron de chez la veuve Soulant, le nègre PETER, taille de quatre pieds cinq pouces, nègre anglais, grosse figure toute, mauvais regard, grand yeux remuant toujours tant. Il est parti le 25 avril dernier au matin, demeurant dans la rue Champs-Elysees, entre Urquhart et Girod. Il a emporté tout son linge avec lui. La récompense ci-dessus sera donnée à celui qui le conduira chez sa maîtresse ou dans une autre maison d'en bas.

M. DUPIERRIS, chemin de fer,
rue Ste Anne, no. 54.

28 jan

AVIS.—L'HOTEL ST. LOUIS est maintenant ouvert pour la réception du public. Les appartements sont été meublés avec beaucoup de soin, et disposés de manière à satisfaire tous les désirs. On peut y avoir des chambres, ou des chambres et salons, avec ou sans la table. Le bar sera toujours bien et celle du restaurant sous la direction de M. C. Lavaud

S'adresser à M. A. WILLOZ, Directeur de l'Hôtel
dec 17

$30 DE RECOMPENSE.—Parti marron de chez la soussignée, le mulâtre américain CHARLES, âgé d'environ 23 ans; parlant assez bien français; teint clair, taille d'environ 5 pieds 6 pouces, cheveux blonds; il est connu comme marchand de lait.

Les propriétaires et capitaines de bateaux à vapeur sont priés de ne pas le recevoir à leur bord sous peine d'être poursuivis.

E. ROUSSELIN,
chemin du Bayou.

20 m

$30 DE RECOMPENSE.

POUR l'arrestation du nègre JOSEPH ou JERSEY, appartenant à Mr. Drausin Godchet, de la paroisse St Jacques, d'où il partit samedi le 26 Janvier. Il a environ 25 ans, taille de 5 pieds 6 ou 8 pouces, teint rougeâtre; il a le bras de l'oreille gauche coupé, il parle l'anglais et le français; il était vêtu lors de son départ d'un pantalon de cotonnade, d'une chemise de toile grise et un chapeau de paille. La récompense ci-dessus sera donnée à quiconque le mettra dans une des geoles de cet Etat, en donnant avis aux soussignés.

GOURDAIN & BENIT,
30 av—1m 13, rue Conti.

$50 DE RECOMPENSE seront donnés à quiconque ramènera à la Presse à coton d'en bas ou ètreuera dans une des geoles de la Nelle. Orléans, le nègre WILLIS, parti marron le 22 courant. Il a six pieds, est très noir, bien proportionné; il est dans l'habitude de baisser les yeux et de lever le bras droit quand on lui parle; il a une légère cicatrice au bras et la lèvre gâtée. Quand il s'est absenté il avait une casquette de soldat, en cuir et des pantalons de cotonnade.

On suppose qu'il se cache dans les faubourgs supérieurs à l'entour des presses à coton et des fonderies et qu'il essayera de quitter la ville soit en traversant l'eau, soit en s'embarquant à bord de quelque bateau à vapeur ou navire.

Tout capitaine de quelque embarcation que ce soit est prévenu de ne point les donner asile, s'il ne veut être poursuivi avec toute la rigueur de la loi.

D. F. GUEX,
Sheriff. de la Presse à coton d'en bas.

28a

$8 PIASTRES DE RECOMPENSE.

Seront données à la personne qui logera et prendra la nègresse MARY ANN, âgée d'environ 20 ou 30 ans, petite taille et porte généralement un mouchoir autour des oreilles. Comme elle a un mari qui navigue à bord des bateaux comme cuisinier, l'on suppose qu'elle tâchera de s'embarquer avec lui. Les capitaines de bat. à vapeur et autres, sont notifiés de ne point l'encourager à leur bord sous les risques des pénalités de la loi.

9a E. C. WILKINSON, 81, Canal.

DIX PIASTRES DE RECOMPENSE.—Parti marron de chez la veuve Soulant, le nègre PETER, taille de quatre pieds cinq pouces, nègre anglais, grosse figure toute, mauvais regard, grand yeux remuant toujours tant. Il est parti le 25 avril dernier au matin, demeurant dans la rue Champs-Elysees, entre Urquhart et Girod. Il a emporté tout son linge avec lui. La récompense ci-dessus sera donnée à celui qui le conduira chez sa maîtresse ou dans une autre maison d'en bas.

M. DUPIERRIS, chemin de fer,
rue Ste Anne, no. 54.

28 jan

AVIS.—L'HOTEL ST. LOUIS est maintenant ouvert pour la réception du public. Les appartements sont été meublés avec beaucoup de soin, et disposés de manière à satisfaire tous les désirs. On peut y avoir des chambres, ou des chambres et salons, avec ou sans la table. Le bar sera toujours bien et celle du restaurant sous la direction de M. C. Lavaud

S'adresser à M. A. WILLOZ, Directeur de l'Hôtel
dec 17

ECOLES.

MOYEN D'APPRENDRE A LIRE EN 20 Leçons.—M. VARDIER, Géomètre-Arpenteur, Auteur de l'histoire du canal de Bourgogne, auteur de la Méthode abréviative pour enseigner à LIRE LE FRANÇAIS EN 20 LEÇONS, offre de mettre cet admirable moyen d'instruction à la portée de tout le monde. Il donne aussi du courage et de la décision à la jeunesse, en même temps qu'il fait renaître la santé et la vigueur au corps. Mais ses vertus particulières et sa célébrité sont bases sur la facilité et la certitude avec lesquelles toutes les forces vitales dans qu'ils sont été détruites par la maladie, le temps ou la négligence ou par une des causes qui jettent ordinairement par la prostration de cet fonctions.

Ce cordial, connue la plupart des bonnes médecines ne contient point de mercure ou de matière d'une nature semblable permis le grand nombre d'ingrédiens qui le composent, et en même temps qu'il peut rendre les forces épuisées d'un géant, il peut aussi être administré avec avantages aux enfants. Les usages de la société nous empêchent, malheureusement, de publier un analyse de ce cordial et des vertus merveilleux documens qui prouvent les bienfaits qu'il a rendu à un grand nombre d'individus désespérés, et malgré les heureux que produisirent une entière connaissance de l'efficacité de ce remède. Cependant nous pouvons annoncer que la plus grande partie du vendeur, dès qu'il commencera à faire usage de ce remède, et qu'il ne rencontre jamais un seul exemple de cas de *stérilité naturelle ou d'imbécilité des organes productifs* dans l'un ou l'autre sexe; et conséquemment que ces maux sont les effets de causes artificielles qui peuvent être promptement vaincus et éloignés par le *Cordial de Lucine*.

Le cordial de Lucine est un remède infaillible pour les glandes, pour le fluor albus, les menstruations difficiles et douloureuses, ainsi que pour l'obstruction et la décharge involontaire des urines. C'est aussi un excellent remède pour les éruptions de la peau et des affections hydropiques.

Il a, en outre, un grand nombre d'autres propriétés qui ne sont pas moins importantes et qui ne peuvent être développées dans les limites ordinaires d'une annonce.

Prix, $5 la bouteille. 14m—6m

SUPERBE MAISON DE CAMPAGNE.

LE soussigné offre en vente sa maison en face du bac de la ville, avec 5 acres ou plus de terre y attaché.

Il n'est pas nécessaire de faire une description ni au bonne de cette propriété, du bon goût de ses améliorations, de la collection choisie de ses arbres d'ornement et à fruits, de la salubrité et de la beauté de la place dans son ensemble, de sa proximité de la ville, de la commodité de la traverse par le Ferry, sont des faits trop bien connus pour qu'il soit nécessaire d'en donner une description.

Les personnes qui désirent avoir une demeure des plus agréables dans l'Ouest sont invités à venir examiner les lieux.

Conditions. Un cinquième comptant, la balance en paiements annuels avec intérêt. Un titre est assuré.

T. L. LUDLOW,
Elmwood, Campbell County Ky.

N. B. Il se trouve aussi une autre bâtisse de goût en briques à deux étages et à cheminées qui peut être du avec ou sans ameublement. 7 av—2m

COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DE LA NELLE ORLEANS ET DE CARROLLTON.

ARRANGEMENS DE L'HIVER POUR LES JOURS DE LA SEMAINE.

De Carrollton.	*De la Nelle. Orléans.*
Char à cheval à 6 h. A M	Char à cheval à 5 h. A.M
Locomotive 6 "	Locomotive 9 "
" 8 "	" 11 "
" 10 "	" 1 P.M
" 12 "	" 3 "
" 2 P M	" 5 "
" 4 "	" 7 "
" 6 "	" 9 "
" 8 "	" 11 "

Après 10 heures du soir, on peut obtenir un char, en payant cinq piastres pour le voyage.

ARRANGEMENS POUR LES DIMANCHES

Les chars partiront aux mêmes heures que dans les jours de la semaine jusqu'à 1 heure P. M. Une Locomotive partira de Carrollton toutes les heures, jusqu'à 9 heures du soir, et de la Nouvelle Orléans jusqu'à 9 heures du matin.

Pour l'agrément des personnes qui se rendent à Carrollton par le Char de 5 heures, et qui ne désirent pas y demeurer jusqu'à 8 heures. Le char qui partait auparavant de Carrollton à 8 heures, restera jusqu'à 8 1/2 heures, pour donner le temps de jouir d'une promenade agréable dans un des

PLUS BEAUX JARDINS PRIVE'S UNIS.

Les personnes qui partiront par la locomotive, le vront se procurer des billets. Attendu qu'il est de fendu aux conducteurs de recevoir de l'argent au lieu de billets.

CHARS DESTINE'S AUX COURSES ET DE LA COURSE.

Ces chars partiront de la rue Jackson à 6 heures a. m. et de la rue du Canal à 1/2 heure du matin et seront chaque heure. A 5 heures, ils partiront toutes les demi-heures jusqu'à 8 1/2 heures du soir, de la rue Jackson, et jusqu'à 9 heures de la rue du Canal excepté à 8 1/2 de la rue du Canal.

Les Messieurs sont particulièrement priés de ne pas mettre les pieds sur les coussins, et de ne pas fumer dans les chars lorsque les dames se trouvent.

Bureau de la Compagnie du Chemin de Fer de Carrollton et de la Nouvelle Orléans.

JOHN HAMPSON,
ingénieur en chef.

11 mai

LIGNE JOURNALIÈRE POUR LA MALLE ET LES PASSAGERS.

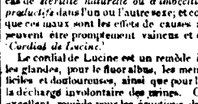

CETTE ligne partira tous les jours de Nashville et les mêmes jours de Bowling Green Ky. en deux jours. De Mills Point à Clarksville dans un jour et un quart.

EXTRAS,

De Mills Point ce ren lant à la convenance des passagers.

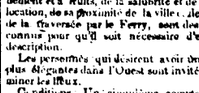

A Mills Point la ligne croisera point les bateaux pour la malle de la Nelle Orléans et St. Louis, faisant la route la plus directe de St. Louis à Nashville et de la rivière du Mississipi à Bowling Green et Louisville, Ky.

Le bagage est transporté aux risques des propriétaires.

Il n'est allouée que 50 livres de bagage pour chaque passager.

Bureau au Green River Hôtel	Bowling Green
Bureau général de Poste	Nashville,
"	Mills Point,
"	Louisville.

W. P. ROACH & Co. Clarksville Tenes.

7 mai.

BUCKNER & FOUTE,
Avocats, Clinton (Mississipi)
Références à Messrs.
ALEXANDRE & GAINES, Nouvelle-Orléans
HENDERSON & GAINES,
SMITH & ROORHEES,
ARMSTEAD & SPRING,
GEO. DERGEROT.

28 m—6m

AVIS—R. B. SYRES, encanteur général continuera comme par le passé de vendre à la Bourse de la Nouvelle-Orléans, offre ses services à ses amis et au public en général.

Son bureau est No. 31, rue du Canal, entre l'encoignure de la rue Campell l'Hôtel des Planteurs.

1 mai

ETAT DE LA LOUISIANE.—Cour Commerciale de la Nouvelle Orléans.—Janvier 20 de 1839. Présent l'honorable Charles Watts, juge.—No. 619.—Plaise Schmidt vs ses créanciers.—La cession des biens du pétitionnaire ayant été acceptée par la cour pour le bénéfice de ses créanciers, il est ordonné qu'une assemblée de dits créanciers ait lieu dans l'étude de Jacques Turgeau, Esq., le 21me jour de juin 1839, à 10 heures, a. m. afin de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, et en attendant toute poursuite judiciaire contre sa personne ou sa propriété est suspendue. Il est de plus ordonné que P. H. Grandfoint, Esq. soit nommé pour représenter les créanciers absens au dite cession.

Par ordre de la cour.
ED. GARDERE, greffier.

21m

ETAT DE LA LOUISIANE.—Cour de Paroisse. pour la paroisse et la ville de la Nouvelle-Orléans.—Présent l'honorable Charles Maurian, juge.—Finmars 1838.—No. 1772.—M. Dubreuil. ès. ces cessionnaire de la cession de Geo. W. Both Esq., ayant été l'insolvable et en faisant court à la cour une erreur qui s'était glissée dans l'avis appelant une assemblée des créanciers dans cette cause, et en conséquence de la quelle, ladite assemblée n'avait pas eu lieu; il est ordonné par la cour, qu'une nouvelle assemblée ait lieu dans l'étude de Philippe Lecorte Esq. notaire public, samedi le 15ème. jour de juin 1839, pour délibérer sur les affaires dudit pétitionnaire et prendre en considération le contenu de sa pétition.

Extrait des minutes. Bureau du Greffier.—Nouvelle-Orléans, 14 mai 1839.

ARMAND PUTOT, Greffier.

ETAT DE LA LOUISIANE.—Cour du Premier District Judiciaire.—No. 17,559.—Edward Sailz manu ès ses créanciers.—Il est ordonné que les créanciers du pétitionnaire, s'assemblent dans la Cour, le lundi, 3 juin prochain, à 10 heures A. M., afin de discuter les affaires pour lesquelles le dit pétitionnaire n'obtiendra pas le bénéfice des lois faites, pour le soulagement des débiteurs insolvables sous arrestations, et en même temps toutes poursuites judiciaires contre sa personne ou ses biens sont suspendues.

Par ordre de l'Honorable Charles Maurian, juge de Paroisse, agissant pendant l'absence de l'Honorable A. M. Buchanan juge de la dite cour.

Bureau du Greffier, 11 mai 1838.
13 mai—3m G. W. LEWIS, Greffier.

COUR COMMERCIALE.—No. 386.—Table de Marbre contre leurs créanciers.—La cession pour les biens des propriétaires et. accepte par la Cour qu'une assemblée desdits créanciers ait lieu dans l'étude de Joseph Cuvillier, notaire public, le 3ème jour de juin, 1838, à 10 heures du matin, afin de délibérer sur les affaires desdits pétitionnaires, et en attendant toute procédure judiciaire contre leurs personnes ou leur propriété est suspendue.

Par ordre de la Cour.—Nouvelle-Orléans, 29 avril 1839.
ED. GARDERE,
Greffier.

3 mai—3

AVIS.—La société qui existait ci-devant sous le nom de Harrison, Gregg & co. est dissoute d'un commun accord. Les affaires seront liquidées par l'un ou l'autre des soussignés, se servant du nom de la société pour la liquidation et les affaires seront à l'avenir continuées par Charles Gregg, qui en paiera le nom et pour son compte.

(Signé:) JOHN C. HARRISON,
CHARLES GLEGG,

Nouvelle Orléans, 1er. mai. 2 mai 3

AVIS PE'NCAN

J. A BEARD informe respectueusement ses amis et le public en général, que par un ordre du conseil d'administration Recorder et Aldermen de la cité municipalité, il a obtenu le privilège de vendre à l'encan des marchandises, &c. dans la rue du Canal, entre les rues des Magasins et Levee, tous les marchés et vendredis.

Les marchands qui ont des marchandises à envoyer à l'encan en donneront; soit à l'encanteur la veille du jour de la vente; et toutes marchandises dont les prix seront limités resteront, aux risques des propriétaires après la vente, si elles ne sont pas vendues.

Les jours ordinaires des marchandises seront vendues sans réserve. La vente commencera chaque jour à 10 heures et demi.

Le bureau d'encan est au no. 59 rue de la Course. 7 mai.

HYDROCONIONS ou appareils pour bains de pluie, ou de vapeurs, à vendre par le soussigné.

Ces appareils sont annexés et sur la demande des médecins les plus influens de la Nouvelle Orléans, M. Gicquel avait formé un établissement de bains de vapeur et de pluie au moyen d'un appareil déjà connu en Europe, que l'expérience lui a appris à modifier, et dont il a rendu l'emploi tellement facile, que le domestique le plus intelligent peut le mettre en activité, et au moyen duquel il a obtenu les résultats les plus favorables dans l'intérêt des personnes confiées à ses soins. C'est par ce moyen qu'il a pu rendre à un grand nombre de malades atteints de la goutte, rhumatismes, de tumeurs, tumeurs, maladies scrofuleuses, pourriture, dartreuses, &c. &c. la santé et le sommeil qui leur avaient été ravis par les médicaux de plusieurs années d'une souffrance inutile. Pour les particularités de ce cas, voir le Journal Médical de Londres d'octobre 1835.

Le Dr. Andrews, d'Edimbourg en parlant du Gutta Percha solide dit: J'ai employé la gutta vegetable dans mes pratique ainsi que l'hydropathie, et j'ai trouvé que ce remède était incomparable dans le cas de surdité provenant de débilité nerveuse et relaxation de l'ouï, produite par le froid et calculé à opérer un grand bien 25 conséquence je recommande son usage général, convaincu ainsi que beaucoup d'autres, que les personnes qui feront usage de cette découverte importante ne seront point déçues.

Le Dr. James, d'Amphill, Bedfordshire, dans une lettre adressée au Dr. Taylor, termine en disant que toutes les classes de la société trouveront dans le gutta vegetabilia un remède incomparable contre la surdité et a bon marché.

Une ou deux bouteilles ont généralement produit une guérison radicale, et dans un cas où une personne qui était sourde aux sons, affligée depuis plusieurs années de surdité, accompagnée d'un tintillement des oreilles, et d'un bourdonnement semblable aux grondemens du tonnerre, trois bouteilles firent entièrement disparaître ces symptomes et la personne recouvra son entendement.

Un uniquent judicieux de Paris, puisant du Gutta Vegetabilia du Dr. Taylor, s'exprime ainsi: J'ai, dit-il, employé toutes les ressources de l'art pour trouver un remède propre à la guérison de la surdité, et je dois affirmer que je n'ai jamais trouvé de remède aussi prompt et aussi efficace que le Gutta Vegetabilia du Dr. Taylor. Depuis le New-York en 1826 et mes voyages à travers une mort lente. Entendant parler de ce remède, le Panacée indien dans des maladies semblables à la mienne, je fus induit à en faire l'essai comme dernière ressource. A mon grand étonnement et à ma satisfaction, je me trouvai beaucoup soulagé après en avoir pris les quantités ordinaires. Les effets furent si prompts et je recouvrai une bonne santé, dont j'ai toujours joui depuis. Je fais ces faits et je désire qu'il soient publié pour le bénéfice de ceux qui souffrent de maladies scrofuleuses ou syphilitiques, afin qu'ils puissent connaître un qui a guéri celui qui a tout inutilement essayé la nost et qui considère que le sirop ci-dessus le plus efficace.

Wm. HINHAN.
CHARLESTON, 12 Juillet 1831.

J'ai souffert pendant quatre années d'un ulcère à la jambe, accompagné souvent d'une enflammation et une douleur excessive dans les jambes et les jointures. Plusieurs médecins employèrent leur art sans succès. Deux bouteilles du Panacée Indien me guérirent parfaitement.

MARGARET A. WEST, 191, Market.

A vendre par SICKLES & Co, Drugistes,
3 dv—3m 69, rue du Canal.

COMPAGNIE DU CHEMIN A COQUILLES ENTRE NASHNILLE ET LA NOUVELLE-ORLEANS.

ARRANGEMENS DU PRINTEMPS.

27 Les chars partiront pour la GRANDE PRAIRIE.

Par ce chemin, se rendant au Bayou Tegregue, tous les jours, comme suit;

Départ.	*Retour.*
7 heures, A. M.	10 heures A. M.
4 " P. M.	6 " "

Le Dimanche les chars partiront comme ci-dessus:

Départ.	*Retour.*
6 heures A. M.	9 heures A. M.
Midi.	2 " P. M.
3 heures P. M.	6 " "

3 mai—1m JAMES H. CALDWELL, Pt.

AVIS.—L'encanteur soussigné préviens le public qu'à dater du Samedi de Mai, les ventes de chevaux et voitures seront faites sur la Place du Cirque, rue de la Comman, seconde manigalité, et qu'elles commenceront toute jour, à 4 mai, à 4 heures et demie précises.

27 avril P. A. GUILLOTTE.

LE Dr. DUPERRON, Dentiste, a transporté son domicile, rue Bourbon, No. 200, entre Dumaine et St-Philippe, où on pourra le trouver de 8 à 4 heures.

27 avril

VENTES A L'ENCAN

PROPRIETES DANS LE CHEMIN DU BAYOU
PAR M. BARNETT Sr.

LE sera vendu samedi le 1er juin prochain, à la Bourse de la Cité, rue St-Louis, (si elles ne sont pas vendues avant)

LA belle PROPRIETE AMELIOREE, appartenant ci devant à Manuel Fleytas Esq., et jusqu'à tellement connu sous le nom d'Académie de Bellanger, située en face du triangle, formé par la jonction des rues Esplanade et Bayou. Cette propriété mesure 144 perds, 7 pouces, (mesure américaine) de face à la rue du Bayou, sur une profondeur de 3 arpens.

Les améliorations sur cette propriété consistent en une MAISON, briquetée entre poteaux et bien finie, ayant 4 appartemens au rez de chaussée et deux chambres à coucher au dessus; aussi deux bâtisses briquetées contenant voitures, dans la cour, cuisine, chambres à domestiques, poulailler, &c, &c. Aussi une écurie, divisée pour 5 chevaux et 9 vaches, remise et grenier à foin. Tous ces bâtisses n'ont point encore trois ans de service et sont bâties des meilleurs matériaux.

Cette habitation est bien situé pour une laiterie et le jardinage, et est certainement un des meilleurs site pour une maison de campagne, étant à une petite distance de la ville.

Conditions.—Un tiers comptant et la balance à 6, 12 et 18 mois de crédit, et donnant des billets portant hypothèque et endossés à la satisfaction du vendeur.

Si cette propriété n'est pas vendue pour clore une société, le vendeur se réserve le droit d'accepter ou de refuser les billets offerts en paiement, ainsi que le droit de déclarer la vente nulle et non-avenue, si l'acte de vente n'est point passé avant le 15 juin prochain.

L'acte de vente sera passée pardevant Amédée Ducatel, Esq, not pub. 23m

PAR BACH & CALHOUN.

Vente de syndic.

Il sera vendu Mercredi, 26 juin 1839, à midi à la Bourse de la Cité, rue St. Louis, en vertu d'un ordre de l'honorable Cour du Premier District Judiciaire de la Louisiane, sous la direction de Frederick Frey, Esq. syndic des créanciers de Mr. Edward Salmon, les propriétés suivantes abandonnées par l'insolvable à ses créanciers, savoir:

Le LOTS DE TERRE dans la ville de Carrollton, paroisse Jefferson, désignés par les Nos. 45, 46, 47, 48. 61, 63, 64, 65, 66, 67, 68, 69, 70, selon un plan tiré par F. Jacob Rathass, du puté arpenteur général, en date du 8 novembre 1836.

Les lots Nos. 45, 46, 47 et 48, mesurent chacun 30 pieds de face sur la rue Marie, sur une profondeur de 157 pieds 2 pouces 4 lignes.

Les lots Nos. 61, 62, 63 et 64 ne jouissent et mesurent aussi 30 pieds de face à la rue Monroe, sur 157 pieds 2 pouces 4 lignes de profondeur.

Le lot No. 65 forme l'encoignure des rues Monroe et Levée, et mesure 28 pieds 2 pouces et 2 lignes de face à la rue Levée, sur 128 pieds de profondeur et face à la rue Monroe, 139 pieds 7 pouces de profondeur sur le côté du No. 65, 151 pieds 8 pouces sur le côté du No. 67, et 122 pieds, 5 1/2 pouces de largeur sur le derrière.

Le lot no. 67 mesure 28 pieds 2 pouces et 2 lignes de face à la rue Levée, sur 151 pieds 2 pouces de profondeur sur le côté du no. 68, 162 pieds 3 pouces de profondeur sur le côté du no 68, et 22 pieds 5 1/2 pouces de largeur sur le derrière.

Le lot no. 68 mesure 28 pieds 2 pouces et 2 lignes de face à la rue Levée, 162 pieds, 9 pouces de profondeur sur le côté du no. 67, 174 pieds, 4 pouces et 1 ligne sur le côté du no. 69, et 22 pieds, 5 1/2 pouces de largeur sur le derrière.

Le no. 69 mesure 28 pieds 2 pouces et 2 lignes de face à la rue Levée, 174 pieds 4 pouces et 1 ligne de profondeur sur le côté du no. 68, 185 pieds 11 pouces de profondeur sur le côté du no. 70, et 22 pieds 5 1/2 pouces de largeur sur le derrière.

Le no. 70 mesure 28 pieds, 2 pouces et 2 lignes de face à la rue Levée, 185 pieds 11 pouces de profondeur sur le côté du no. 69, 197 pieds 6 pouces et 2 lignes de profondeur sur le côté du no. 71 et 22 pieds 5 1/2 pouces de largeur sur le derrière, bornés sur le devant par une rue de la barture en face de l'ilet no 14, sur le plan original de la dite ville.

Conditions de la vente.—Un quart comptant et la balance à 1, 2 et 3 ans de satisfaction et certain, en donnant des billets endossés, à satisfaction et portant hypothèque sur la propriété.

2o. DEUX LOTS DE TERRE, situés au Faubourg Lafayette, paroisse Jefferson, désignés par les Nos. 56 et 57, de l'ilet No. 21, sur un plan tiré par L. Bringier, arpenteur général de cet Etat, en date du 14 avril 1835, déposé dans l'étude de L. Caire, notaire public. Lesdits lots se joignent et mesurent, (mesure américaine,) 30 pieds de face à la rue des Magasins, sur 139 pieds, 10 pouces, 2 lignes de profondeur, entre lignes parallèles.

Conditions de la vente.—Un quart comptant et la balance à 1, 2 et 3 ans de crédit, en donnant des billets endossés à satisfaction et portant hypothèque sur la propriété.

3o. DEUX LOTS DE TERRE, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés au Faubourg Lafayette, paroisse Jefferson, et désignés par les Nos. 15 et 16, se joignant ensemble, dans l'ilet No. 38, sur un plan original du dit faubourg, tiré par Joseph Pilié, arpenteur de la cité, en date du 2 mars 1834.

Le dit No. 1 mesure 60 pieds de face à la rue Jackson, sur 120 pieds de profondeur à la rue Duplessine qui longe l'encoignure, borne au dessous par le dit lot No. 16 et sur le derrière par le No. 2.

Et le lot no 16 mesure 60 pieds de face à la rue Jackson, sur 120 de profondeur, borné au dessus par le No. 1, au dessous par le No. 15 et sur le derrière parle no. 2.

Conditions de la vente—$2000 à un crédit de quatre mois, $1800, du 16 octobre 1837 et sur $1800 du 13 octobre 1838, les frais du protet et de la poursuite, comptant, la balance un quart comptant et les trois autres quarts à 1, 2 et 3 ans de crédit, en donnant des billets endossés à satisfaction et portant hypothèque sur la propriété.

Les actes de vente seront passés pardevant Fabia Grima Esq., notaire public, aux frais des acquéreurs.

11 mai—14,21 et 19 juin.

Succession de Pr. Manuel Marquis.

PARE. TRICOU, encanteur.

LE sera vendu jeudi 13 juin prochain, à midi précis, à la Bourse de la Cité, rue St. Louis, en vertu d'un ordre de l'honorable Cour du Premier District Judiciaire de la Louisiane, sous la direction de Frederick Frey, Esq. syndic des créanciers de Mr. Edward Salmon, les propriétés suivantes abandonnées par l'insolvable à ses créanciers, savoir:

Le LOT DE TERRE situé dans la commune de cette ville, faisant partie du lot No. 2 de l'ilet No. 16, mesurant 30 pieds de face à la rue du Bassin sur une profondeur de 120 pieds jusqu'à la rue Franklin, ayant également 30 pieds de face sur cette rue, borné par la propriété de feu M. Perdia, chaîne l'autre partie du dit lot No. 2, et sur le derrière une maison briquetée faite pour deux appartements, cuisine en bâtiment, etc.

Conditions—1/3 comptant, $1,950, payables le 5 décembre 1838 et la balance à 12 mois de crédit sur billets endossés à satisfaction du vendeur, et portant hypothèque sur la propriété vendue. 4 mai—1m

VENTE PAR LA COUR DES PREUVES.

Succession de feu Louis Landry.

EN VERTU d'un ordre de la Cour des Preuves de dans et pour la Paroisse Ascension, il sera vendu en vente publique, par le soussigné, sur les lieux ci-après décrits, le 10 Juin 1839, à dix heures du matin, la propriété suivante; savoir:

UNE TERRE OU HABITATION.

Sise dans la dite Paroisse, vue droite du fleuve Mississippi, à environ huit milles en haut de Donaldsonville, bornée en haut par la terre de Mde. Hamptons Gilbert, en bas par celle d'Edouard Dubois jeune, ayant quinze arpens trois quarts, plus ou moins, de face au fleuve, sur cinquante cinq arpens de profondeur à la ligne inférieure, et cinquante sept arpents sur la ligne supérieure, ensemble toutes les bâtisses et améliorations qui se trouvent sur ou appartient à la susdite habitation, consistant principalement de une vaste maison en brique, en une très belle maison de maître, etc. etc.

CONDITIONS DE LA VENTE:

Dix mille piastres payable au premier mars 1840, et la balance en trois paiemens égaux annuels; dont le premier échoira en toute mars 1841, avec l'intérêt annuelle ou en billets endossés, au choix des héritiers, et hypothèque jusqu'à parfait paiement.

Toute somme qui ne sera pas payé à échéance portera intérêt annuel du jour de l'échéance à dix pour cent.

N. B. L'acquéreur sera mis en possession le premier janvier prochain, et non avant.

E. DUFFEL.
21 mai 2.

EAUX MINERALES ARTIFICIELLES.

Par BUISSON, chimiste en chef de l'Hôtel Dieu, pharmacien chimiste, encaisseur Dauphine et Hôpital, à la Nouvelle Orléans, s'est trouvera constamment préparé *à l'eau simple seidalz gazeuse pour table*, l'eau magnésienne naturelle, les eaux minérales de *Vichy, de Spa, de Wale, de Clermont-Ferrand, de Sedaits, de Barèges, de Saratoga et Congress* et en général toutes les autres eaux dites.

Dans le même établissement on prépare toutes les eaux minérales qui sont du main-tenu par formule aux Hôtels médecins, ainsi que toutes les substances nécessaires pour composer à domicile les bains, lotions et lavages ordonnés par les médecins.

AVIS—La société qui existait ci-devant sous le nom de Harrison, Gregg & co. est dissoute d'un commun accord. Les affaires seront